



Ce mois-ci,
en commission ...

ATTENTATS DE PARIS L'état d'urgence dans l'Etat de droit

Les terribles événements du 13 novembre exigeaient **une réponse prompte et ferme**. Dès le 18 novembre, nommé rapporteur du projet de loi sur l'état d'urgence, j'ai instruit conformément à la loi de 1955 la demande de **prolongation de trois mois**. Dans la tourmente que nous traversons, la discussion a été sereine et, je m'en réjouis, constructive.

L'objet du texte n'était pas seulement la durée d'application de ce dispositif, **il en a réformé aussi la teneur en l'adaptant aux défis de notre temps** : extension des régimes d'assignation à résidence et de perquisition administrative, blocage facilité des sites internet, mais également suppression du contrôle de la presse.

Le texte a été adopté à la quasi-unanimité le 19 novembre. Dans mon intervention, j'ai insisté **sur le pouvoir de contrôle qu'il incomberait - pour la première fois - au Parlement d'exercer** durant cette période. La présente situation implique certes des mesures exceptionnelles, mais dans le respect intangible de l'Etat de droit.

Jean-Jacques

URVOAS

• Député
du Finistère

• **Président de la commission des Lois constitutionnelles,
de la Législation et de l'Administration générale
de la République**



Ce mois-ci,
dans l'hémicycle ...

PLFSS 2016 Des avancées majeures !

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2016 a été voté par l'Assemblée le 23 novembre. J'en retiens d'abord qu'il constitue une étape importante **dans le redressement de nos comptes sociaux entamé depuis 2012**. Ainsi, l'an prochain, la branche retraite sera en quasi-équilibre, et la branche famille s'en rapprochera.

L'important effort budgétaire consenti n'exclut cependant pas la mise en œuvre en 2016 **d'avancées très substantielles pour les assurés sociaux**. Je pense en particulier, pour la branche famille, au renforcement des moyens de recouvrement des pensions non payées par le parent défaillant.

En ce qui concerne la branche maladie, je note de même **la généralisation de la complémentaire santé obligatoire au 1er janvier 2016 pour les salariés**, la réforme du financement des soins de suite et de réadaptation ou encore l'accès gratuit et confidentiel des mineures à la contraception. Autant de mesures qui confortent utilement notre modèle de protection sociale.

IMPÔTS LOCAUX DES RETRAITÉS

Une rectification salutaire

Ce mois-ci,
en Cornouaille ...



Plusieurs retraités m'ont fait part du désarroi qu'ils ont ressenti en découvrant **leur soudain assujettissement à la taxe d'habitation et à la taxe foncière** – dont, jusqu'à présent, ils étaient exonérés. En cause notamment la suppression, votée en 2008 par le Gouvernement Fillon, de la demi-part au profit des parents isolés ayant élevé des enfants.

J'ai heureusement pu rassurer quelques-uns de mes interlocuteurs. Le 12 novembre, nous avons en effet adopté un amendement, lors de l'examen du projet de loi de finances, **qui reconduit pour deux ans les exonérations de ceux qui en profitaient en 2014**. Le dispositif a d'ailleurs également été corrigé pour la suite afin d'éviter tout nouveau désagrément.

Les contribuables concernés ayant déjà acquitté ces taxes **se verront automatiquement remboursés**. Quant à ceux qui n'ont encore procédé à aucun règlement, ils sont invités à **ne pas tenir compte des avis reçus**. Espérons que nous en resterons là, mais décidément on n'est jamais assez vigilant !

Et demain, vous en entendrez parler...

Le projet de loi relatif à l'ambition numérique de la France devrait être présenté en Conseil des ministres le 9 décembre prochain et examiné à l'Assemblée nationale vers la mi-janvier. On en connaît les principaux axes : mise en place de nouvelles obligations pour les géants du Net, renforcement des pouvoirs de la CNIL, droit à l'oubli pour les mineurs...

Mais la grande originalité de ce projet de loi réside dans le fait **qu'il a été élaboré avec les Français eux-mêmes**. Une première version du texte a en effet été diffusée fin septembre, en vue de permettre aux internautes **de proposer des amendements ou de nouvelles dispositions**. Le succès a été massif puisqu'en trois semaines **ce ne sont pas moins de 8 500 contributions qui ont été déposées**. Et le Gouvernement en a bien tenu compte, le projet de loi passant de 30 à 41 articles.

Parmi les idées citoyennes retenues, relevons la reconnaissance des compétitions de jeux vidéo, ou encore l'obligation de transparence sur les algorithmes publics. **Certaines mesures figurant dans le texte initial du Gouvernement ont en outre été profondément remaniées**. Par exemple, les délais de mise à disposition des travaux de recherche ont été réduits de moitié. Au final, donc, une expérience qui demande à être renouvelée, même si sa généralisation à l'ensemble des enjeux législatifs serait sans doute assez téméraire !



Contacts et Secrétariat

8/10, Place de la Tourbie - 29000 Quimper
Tél. : 02 98 95 69 80 - Fax. : 02 98 95 01 30
Mail : contact@urvoas.bzh
Blog personnel : www.urvoas.bzh
Twitter : @JJUrvoas

Mes collaborateurs

À Quimper,

le secrétariat est assuré par **Morgane Conan**,

Renée Fily s'occupe des interventions individuelles : renee.fily@urvoas.bzh ,

Alain Tanguy des dossiers de la circonscription (syndicats, associations, collectivités) : alain.tanguy@urvoas.bzh

À Paris,

Anne Wurtz prépare et suit les débats de la commission des Lois : awurtz@assemblee-nationale.fr

Floran Vadillo les projets relatifs à la sécurité et à la justice : floran.vadillo@gmail.com